

NOTE EXPLICATIVE
CPAS – Mise à disposition de containers habitables

Dans le courant de l'année 2023, la Commune de Bernissart a fait l'acquisition de deux containers habitables à destination du CPAS en vue d'améliorer l'accueil de jour des personnes sans-abri, isolées voire mal logées.

Le CPAS a répondu à l'appel à projet de la Région wallonne « Accueil de jour » afin d'améliorer et élargir l'offre du dispositif « plan grand froid ». Un subside de 30.000,00 € lui a été octroyé.

Lors du Comité de concertation du 23 juin 2023, le CPAS a proposé à la Commune d'utiliser ce subside afin de compenser l'acquisition des deux containers, sous forme de loyer.

Le subside de la Région wallonne devant couvrir des frais de fonctionnement pour l'exercice 2023 uniquement, ce loyer pourrait être versé pour la période du 1^{er} octobre au 31 décembre 2023 et s'établir à 9.432,08 € par mois. En effet, le coût d'acquisition par la Commune s'est établi à 28.269,23 € (3x9.432,08 €).

À partir du 1^{er} janvier 2024, les containers pourraient être mis à disposition du CPAS à titre gratuit.